



*Lagorce, son histoire...*

*Par J. Georges Carrere*

*Le 23 décembre 1935.*

# *Bibliographie*

Histoire de Guîtres (O. DE TRANCHÈRE)

Histoire de Coutras (FELLONNEAU)

Histoire de Cercoux (DAVID)

Histoire de Libourne (GUINODIE)

Archives de la mairie de Lagorce

Archives de la mairie de Guîtres

Généalogie de la famille Jay-Dufrenoy

Archives de la famille Jay de Chabreville

Première baillette du moulin du fief de Chabreville en date du 5 janvier 1179

Documents justificatifs de l'histoire de Guîtres

Atlas géographique départemental de la Gironde de 1886

Plan cadastral de Lagorce de 1835

Les origines de Lagorce se perdent dans la nuit des temps, sa situation caractéristique lui ayant valu l'avantage de mêler son histoire à celle de tout le pays environnant.

Bordé au Sud par Guîtres (Aquistria) , à l'Est par Coutras (Corterate), au Nord par la frontière de la Guyenne et de la Saintonge, à l'Ouest par les forêts de Bayas et de Maransin, le territoire de la commune de Lagorce domine la vallée de la Drone (Drona) et comprend celle du Lary (Aria). La séparation de ces deux vallées est faite par une longue colline aux versants rapides, dont le point culminant, appelé aujourd'hui la Vielle Gorce, comprend un tumulus celtique (I) et l'église du XI<sup>iem</sup> siècle. La colline Ouest, formant la vallée du Lary, monte au contraire en pente douce. A son sommet passait autrefois la voie gallo-romaine dont il reste encore quelques fragments appelés « chemin de Charlemagne ». Cette voie militaire N°17 allait de Guîtres à Saint-Palais en passant devant l'église de Cercoux (Serre-col). Enfin deux autres tumulus, ceux de Chabreville et de Thomas, mais qui nous paraissent postérieurs (par leur position et leur forme) à celui de la Vielle Gorce, viennent compléter les documents archéologiques indiquant l'ancienneté de la vie humaine dans cette commune.

Au temps des Gaulois, ce pays était entièrement recouvert de forêts. Une vieille (1030 ?) et précieuse chronique, établie par les moines de Guîtres pour prouver l'ancienneté de leur monastère, résume l'histoire de la contrée.

Elle dit ce pays infesté de porcs sauvages, de sangliers et formant une vaste solitude... ?

Si nous considérons la signification des plus anciens « Lieux Dits », nous pouvons y ajouter les renards, les loups. De même les chênes devaient dominer dans cette forêt, ainsi que les peupliers et les aunes dans la partie marécageuse. Du haut du tumulus celtique de la Vielle Gorce, un immense pays est découvert : toute la large vallée de la Drone et celle du Lary, ainsi que de nombreux sommets par temps clair. La voie romaine de Burdigala à Vésunna (Périgueux) traverse la vallée de la Drone et toute la plaine de Coutras station romaine (Corterate), avec camp. C'est dire l'importance stratégique de ce tumulus. A l'époque de la conquête romaine, il est probable que cette observatoire naturel joue un rôle. Un feu allumé la nuit en signe de ralliement y serait visible de fort loin. L'hypothèse d'un oppidum gaulois ne semble pas invraisemblable, l'immense forêt étant toute prête derrière à cacher les vaincus.

La civilisation romaine semblerait par contre avoir attiré vers la vallée fertile de Corterate les habitants de l'endroit, car la nature stérile du sol ne se prêtait guère à la culture, ni la vallée marécageuse du Lary, qui devait s'étaler largement dans tout le bas-fond.

Puis vinrent les invasions. A ce moment, la Vielle Gorce reprend son importance de refuge : « La villa et la station de Corterate, après avoir été souvent visitées et pillées par ces nombreuses hordes sauvages qui, de toutes parts se ruèrent sur l'empire romain, à l'époque de sa décadence, furent probablement incendiées et détruite par les Normands, qui après avoir établi, vers le IX<sup>iem</sup> siècle un camp à Puynormand, mirent à feu et à sang toute la contrée » (Histoire de Coutras. Fellonneau page 9). « Lorsque plus tard, les Goths et les Normands arrivèrent par la mer et remontèrent jusqu'ici, ils livrèrent cette ile à une dévastation complète en pénétrant par plusieurs ports, ils couvrirent la juridiction de Fronsac entre l'Isle et la Dordogne, comme une nuée de sauterelles. Ils rasèrent les châteaux forts et élevèrent de nouvelles défenses ». (Histoire de Guîtres. Document – page 19 O. de Tranchère).

Les habitants se réfugient donc sur les hauteurs, vers la forêt. Il existe dans la commune de Saint Antoine une butte appelée la Motte Soudane, où suivant la tradition les habitants se seraient retranchés pour lutter contre l'invasion des Danois. Nous trouvons une description du tumulus de la Vielle Gorce qui semble bien indiquer également le caractère défensif de cette butte : « La Motte Ronde » proprement dite est isolée du plateau du Sud Ouest par une coupure à peu près comblée aujourd'hui et dont on ne peut apprécier la largeur primitive.



Exemple d'une motte castrale  
(Maine-et-Loire)

Une autre coupure la sépare d'une espèce de basse-cour de 120m de long sur 16m de large et occupant toute la crête du coteau. Cette basse-cour est elle même séparée au Nord-Est par une troisième coupure qui s'élargit brusquement à partir de ce point. Au Sud-Est, une gorge profonde descend rapidement jusqu'aux prairies qui bordent la Drone ; les pentes sont moins raides vers le Lary. Du sommet de cette motte, on domine toute la vallée du Lary à l'Ouest, et à l'Est celle de la Drone et de l'Isle. » (Annales de la société archéologique de Bordeaux. T1 page 130).

C'est du reste à partir de ce moment qu'est relatée par des écrits l'existence d'une chapelle, puis d'une église à côté de la « Motte Ronde », ce qui semble bien indiquer qu'une agglomération vient de se former autour de cette redoute. En effet, la chronique déjà mentionnée de l'origine de l'abbaye de Guîtres indique que Etienne de Monz (?) fait don de l'église Saint Jean de Coutras et de la chapelle Saint Pierre de Lagorce ( capellam sancti Pétri de la Gorcia). Une bulle adressée par le pape Alexandre III à Mainard, abbé de Guîtres, institue le monastère selon l'ordre de Saint Benoit et énumère les possessions de l'abbaye parmi lesquelles figure : « ecclesiam St Petri de Gorcia ». cette bulle mentionnait également les privilèges accordés à chacune des églises nommées : « Qui que se soit pourra exiger du monastère la dîme des terres situées dans ces paroisses et étant de sa propriété, et il est permis, après toutefois en avoir exclus les excommuniés et les interdits, de célébrer dans ces églises les offices, les portes fermées ; sans faire sonner les cloches. » « Nous accordons également que la sépulture dans ces églises soit libre, c'est à dire que personne ne s'oppose à la dévotion et à la volonté de ceux qui voudraient y être ensevelis, à moins qu'ils soient excommuniés ou interdits. Mais la saine justice de ces églises, par laquelle les morts y sont déposés, vous fait devoir de choisir des prêtres pour les gouverner et de les présenter à l'évêque qui, s'il les trouve capables, leur confiera le soin des âmes et des choses temporelles. (Mai 1171) » ( Guinodie. Histoire de Libourne t. III P. 313).

Ainsi la paroisse de Lagorce sera la propriété de l'abbaye de Guîtres et les curés seront des « prieurs de Lagorce ».

Quelle étymologie donner à « Gorcia ». Ce « Lieu Dit » est très limité, et c'est son ancienneté qui lui vaudra de donner son appellation à toute la paroisse, puis à la commune. Autour de la la « Gorce » sont d'autres lieux-dits » bien distincts, et cela dans un rayon de 200 à 500m. : La Croix, Arthus, Vignon.

Peut être comme le nom de la « Motte Soudane » de Saint Antoine sur l'Isle vient de l'invasion des Danois, celui de la Motte Ronde de la Gorcia vient du mot Gothia (empire des Goths).

Il existe un chemin partant de l'ancienne voie romaine de Guîtres à Coutras (Bordeaux Périgueux) qui suit exactement la crête de la colline. Il passe devant l'église de la Vieille Gorce, auprès du tumulus celtique, et toujours à cheval sur les deux versants, aboutit à Saint Martin de Coux en Saintonge. Le tracé de ce chemin et sa position semblent indiquer une origine gallo-romaine. Il est du reste parallèle au « Kamin de Karlemagne ».

Toutefois aucun document ne m'a permis de vérifier cette assertion.

C'est alors, après l'an 1000, que la commune semble se peupler rapidement. Au XI<sup>em</sup> siècle, (date de la construction de la nef, de l'abside et de la porte) l'église a 25m90 de long et 5m de large. Au XIII<sup>em</sup> siècle, elle semble devenir insuffisante puisqu'on ajoute un bas-côté séparé au Nord de la nef par trois piliers ronds unis et très gros. Le clocher est commencé. Cet agrandissement correspond assurément à un accroissement notable de la population.

Elle ne reste pas, d'ailleurs près de la crête glaciale l'hiver et peu fertile, mais s'installe dans la vallée, et surtout sur le flanc du coteau opposé. Ainsi la bordure du « chemin de Charlemagne » de légendaire mémoire, voit se former quelques hameaux.

Ce sont surtout des bûcherons si l'on en croit l'étymologie du nom du village le plus important : Legner (Légnare). Du reste, il faut d'abord des bûcherons puisque le pays est entièrement boisé. Le Lary semble avoir été canalisé : j'ai eu en main un parchemin indiquant la date du 5 janvier 1179 comme étant celle de la prise de possession du moulin de Chabreville par Antoine Jay. Voici le titre de ce parchemin : « première baillette du moulin et fief de Chabreville en date du 5 janvier 1179 fesant 557 ans jusque la présente année 1736. J'ay l'original en parchemin. Signé : « Bonnemin, Ore royal quy la passée ». Une digue avait donc été construite pour obtenir la chute d'eau nécessaire.

La redoute de la Vieille Gorce abandonnée, les habitants de la vallée en construisent deux autres pour leur défense :

« Une autre butte, la Motte-du Moulin-de-Thomas, est située au milieu d'une plaine parfaitement unie, à une faible distance du moulin de ce nom. Elle se compose, ou plutôt se composait d'une motte circulaire, haute de 4 ou 5 mètres, et d'une basse-cour, toutes les deux enveloppées de fossés qui, se reliant au Lary étaient toujours pleins d'eau. Le propriétaire voulant, il y a déjà quelque temps utiliser le terrain occupé par cette forteresse, a arasé la basse-cour, entamé la motte et comblé les fossés, qu'il a mis ainsi au niveau de la prairie environnante.

Cette dernière opération a mis à découvert, au niveau du terrain primitif, une couche de terre calcinée, de cendres et de charbon mêlés à des débris de vases, dont quelques uns paraissent avoir été de grande dimension, quelques poteries brisées vers le milieu de la butte, et enfin au sommet une grande quantité de tuiles creuses, de cendres et de charbon.



La basse-cour surtout est encombrée de toutes sortes de vases et de grosses pierres de grès, dont l'une paraît avoir été la meule d'un moulin à bras. La Motte-du Moulin-de-Thomas devait être sans doute un de ces châteaux de bois que l'on construisait pendant les X<sup>iem</sup> et XI<sup>iem</sup> siècles. Les poteries, sans être grossières, n'ont pas la finesse des vases romains ; les tuiles ne sont pas lourdes et épaisses comme les tuiles romaines, et on ne trouve pas, dans cet amas de décombres une seule tuile à rebords.

« La troisième butte est la Motte-de-Chabreville. Elle s'élève sur le promontoire d'un des coteaux qui longent la rive droite du Lary, à 500m environ au Nord du moulin de Chabreville et à un kilomètre à peu près de celui de Thomas.

Elle se compose d'une motte circulaire, protégée au Sud et au Sud-Est par un fossé ou coupure, large, à la gorge, de 22m environ. Ce fossé est précédé d'une barbacane semi-circulaire, protégée elle-même par un fossé large de 15m et moins profond que la grande coupure à laquelle il se relie. Un retranchement, haut de 2m et épais de 4 ou 5m, longe le bord supérieur de la butte, mais n'occupe que le tiers environ de son contour. Il est placé en face de la barbacane, dans l'endroit qu'on avait probablement jugé le plus faible. Au Nord le coteau protégé par sa hauteur considérable, sa pente rapide et le marais dans lequel il baigne sa base, n'avait besoin ni de fossé ni retranchement. La hauteur de la butte au dessus de la vallée est de 25m environ. »(Annales de la société archéologique de Bordeaux. T1 –P132 à134).

Aujourd'hui, ces buttes ne possèdent plus aucun détail remarquable. Les propriétaires environnants y prennent de nombreux tombereaux de terre pour niveler leurs champs.

La Motte-de-Chabreville,(mot venant sans doute de Chable-villa ; chable=contusion meurtrissure (cabalus)), fut (voir plus haut) en 1179 enclose dans une propriété, qui, détail remarquable, appartient encore à la même famille. L'acte de possession de cette baillette indique les charges que devait payer « Antoine Jay dit Chabreville » au seigneur de Fronsac :

« Les dits héritages et plasses de moulins dessus confrontés et déclare par les dits Antoine et Michaud Jay, et pour diceux en faire à leur plaisir et désirs et volontés sans nul empêchement à la charge de cinquante sols tournoi et deux chapons payable en chacune feste de Noël et deux boisseaux avoine payable en chacune feste de Saint Michel à laquelle charge aprouve led Antoine Jay tan pour luy que pour Michaud Jay... »

Si le possesseur de la baillette devait donner annuellement le septième des ses revenus au seigneur, nous pouvons déterminer ainsi le bénéfice au XII<sup>iem</sup> siècle d'un fief comprenant moulin, landes, bois, champs, allant « de l'un bout au grand chemin public par lequel l'on va de guistre à manguion et d'autre bout à la rivière du Lary », et dont l'étendue devait être de l'ordre de un kilomètre carré.

A partir de 1155 la Guyenne se trouve sous la domination anglaise.

Le livre « velu » des archives municipales de Libourne indique qu'un engagement eut lieu à Guîtres :



Exemple d'un château de bois construit en haut d'une « Motte »

« En l'an mil ccc quarante et VI (1546 en après sent Barthomin (24 août) fo la batalna de Guistres, et les gens de Bourden aguren la premeyra batains, et firen boytarla villa et firen lencaus entre que a I castel qui apperan la Clota, et forendedins en claus lo senescout de Santonge.... Etc. »

Guîtres est au Sud de Lagorce, La Clotte est au Nord. Le castel était à moitié souterrain et entièrement en terre et en bois. Les Anglais, commandés par Henri de Lancastre, poursuivirent les gens du roi de France en longeant la vallée du Lary. Une légende veut que la motte du Moulin de Thomas ait été occupée par les Anglais qui s'y seraient par la suite retranchés.

Enfin en 1453, prenait fin la fameuse guerre de cent ans. La Guienne était délivrée des Anglais.

Le XV<sup>iem</sup> siècle est une époque assez importante pour Lagorce. Plusieurs légendes nous en sont parvenues, non sans avoir été enjolivées et augmentées comme c'est la destinée de bien des légendes. C'est la date vraisemblable de la construction de la petite chapelle de Montigaud et sans doute le début d'un pèlerinage fameux.

« Une nuit de tempête dans le golfe de Gascogne, un groupe de marins, au moment de faire naufrage, implore la Vierge de sauver leur vie, et le bateau constituant leur unique fortune. Le patron, natif de Lagorce, promet, s'il se tirait de ce mauvais pas, de partir en pèlerinage à Saint Jacques de Compostelles. Accomplissant son vœu, il débarqua à Saint Sébastien et suivit à pied le chemin menant à la villa miraculeuse. De retour à Lagorce, il fit construire une chapelle dans sa propriété et se servit de son navire pour en constituer la charpente.

Cette Chapelle fut démolie le 3 février 1853. Les archives de la commune en donnent une description lors de sa reconstruction :

Elle formait un rectangle de 7m de long sur 4m de large. La hauteur intérieure était de 5m quatre contreforts soutenaient les murs.

Cent cinquante francs provenant d'un délit avaient servi en 1800 à élever sur le mur de façade un pignon « de mauvais goût », avec une petite cloche. La porte d'entrée formait un carré de 2m de côté. La chapelle était éclairée par quatre fenêtres de style ogival. Le bouquet placé au dessus de l'ogive du portail indiquait le XV<sup>iem</sup> siècle. De nombreuses béquilles étaient suspendues aux murs. La charpente était bien constituée par les débris d'un navire, simplement équarris à la hache. Des morceaux de mâtures formaient le faitage. La latte-feuille était encore goudronnée. D'après Guinodie (Histoire de Libourne) cette chapelle montrait vers 1840 sur ses murailles « des restes de sculptures usitées au moyen âge ». Elle aurait été restaurée en 1755 par les ordres de l'archevêque Louis-Jacques d'Audibert le Lussan. (Guinodie).

Cette chapelle possédait une niche abritant une vierge en bois appelée Notre Dame de Montigaud. Les légendes à son sujet sont également nombreuses.

Elle est sculptée dans une pièce de bois brunâtre. Le corps est simplement ébauché. Seule la tête est sculptée. Elle a cinquante centimètres environ de haut. Elle est habillée d'un manteau brodé d'or et coiffée d'une grande couronne qui dissimule en partie la tête. Un haut piédestal et d'amples vêtements lui prêtent des proportions qui ne sont pas les siennes.

Une légende veut qu'au retour de Compostelle, le marin lagorçais ait traversé l'Estranadure :

« Ayant quitté Badajoz au lever du soleil ; il arriva le soir au château de Montijo. Le comte remit au pèlerin, avec une certaine somme d'argent, la statuette douée de vertus miraculeuses. C'était elle qui avait déjà préservé du naufrage un Montijo, ancêtre du comte, revenant de Balestine. Le marin de retour à Lagorce, acheta une propriété avec le fruit de la générosité du comte. Il baptisa son domaine Montijo (déformation de Montigo) ? En souvenir de son bienfaiteur. La chapelle fut construite pour abriter la statue fameuse, et le peuple vint une fois l'an célébrer ses miracles et implorer des guérisons.

Malheureusement, ce récit merveilleux, donnant une origine orientale à la statue vénérée, paraît après réflexion, avoir été fabriqué de toutes pièces au XIX<sup>iem</sup>, comme nous le verrons plus loin...

Il est d'abord bien extraordinaire que le comte de Montijo ait abandonné au premier pèlerin venu un souvenir de famille qui aurait dû pourtant lui être précieux à plus d'un titre. Cette précision dans l'itinéraire du marin, quittant Badajoz le matin, arrivant à Montijo à la tombée de la nuit, est aussi bien curieuse pour une légende qui ne cite pas le nom de son héros ni l'époque exacte de ses exploits...

Le rapporteur de ce récit ; X. Nouls, pour soutenir sa cause avance que l'expression Montigaud est étrangère au pays. Pourtant le territoire de la commune comprend un « lieu dit » dénommé « Montauban » (Mont au vent) au bas duquel est situé un autre « Lieu dit » « Guette s'il pleut » dont la position par rapport au premier permet de comprendre facilement le sens de ces deux mots. Et dans la région se trouvent Mouthieu, Montendre, Montguyon. . .

A deux kilomètres de Montigaud et toujours sur le territoire de la commune se trouve encore un « lieu-dit » appelé Godinaud ou Gaudinaud (vieux papiers). Montigaud vient donc de Mons gaudi puis de Montigaudi (Mont de la joie).

C'est assez prouver que ce nom ne peut pas venir de Montijo qui d'ailleurs par raison phonétique aurait dû se transformer en Montiro.

D'ailleurs d'après O. de Tranchère (Histoire de Guîtres) cette statuette serait un travail du XII<sup>iem</sup> siècle).



Voici quelques légendes, beaucoup plus naïves qui ont trait à la vierge de Montigaud :

« Un soir un bouvier ivre passant devant la chapelle entra, et frappa de son aiguillon le flanc de la statue. Du sang jaillit et gicla au visage du sacrilège. Il garda la trace indélébile toute sa vie ». « Une nuit, un bouvier passant lui aussi devant la chapelle en vit sortir une Dame Blanche. D'une voix mélodieuse, elle le pria de bien vouloir la porter dans sa charrette.

Avec des jurons, le manan refusa. « Méchant, tu resteras méchant et malheureux toujours ». Un moment après vint un second bouvier. D'une voix douloureuse, elle le supplia de bien vouloir la porter dans sa charrette. Avec empressement, le paysan accepta : « Gentil tu resteras gentil, et heureux toujours ». La prophétie se réalisa au grand émerveillement de la population informée.

« Enfin quelques temps avant la démolition de la chapelle, vers 1850, la vierge avait été transportée à l'église de la Vieille Gorce. Le lendemain matin, elle fut trouvée au dessus d'un buisson, à trente mètres de la chapelle, près du ruisseau d'Eymar. Plusieurs fois, elle fut replacée dans l'église ; chaque nuit elle revenait. C'était assez exprimer son désir de ne pas quitter Montigaud ». Trois ans après, et grâce à la générosité de l'impératrice Eugénie de Montijo, ingénieusement pressentie, elle eut sa basilique...

Depuis sa construction, la chapelle de Montigaud semble avoir appelé chaque année au 25 mars un grand concours de population. Tout près se trouve une source d'eau tiède, à laquelle on prêtait des vêtus curatives et miraculeuses. Cette source a été transformée depuis en lavoir, ce qui a permis de découvrir en creusant autour, des pièces de monnaie du XII<sup>iem</sup> siècle, même quelques pièces d'argent de la même époque.

La tradition veut que la veille, les pèlerins arrivaient (surtout de la Saintonge), passaient la nuit en prières ; et que le 25 mars tout le clergé des environs, réuni pour la circonstance, venait célébrer les offices en grande pompe. La foule qui ne pouvait contenir dans la chapelle était rependue dans les prés environnants, où elle campait. Autour de la chapelle la statue miraculeuse était promenée en grande pompe. Puis les infirmes et tous ceux qui avaient une guérison à implorer faisaient toucher à la vierge leurs membres douloureux.

Cela explique sans doute les formes vagues et comme usées du corps de cette statue. Lors de la démolition de la chapelle, des pièces de monnaie du XV<sup>iem</sup>, XVII<sup>iem</sup> et XVIII<sup>iem</sup> siècles, déposées en offrande, ont été découvertes enfouies sous une mince couche de terre.

Des baladins se mêlaient au peuple. Au XVIII<sup>iem</sup> siècle, la foule s'échelonnait entre Montigaud et Laguirande. Là se trouvaient toutes sortes de marchands et de Batteleurs. C'est ce qui a fait sans doute peu à peu l'importance de ce village, aujourd'hui le plus important de la commune. « La Guirande », d'après l'accent et la prononciation locale a dû s'appeler autrefois « La Guiraude ». Les vieux actes portent parfois ce nom écrit ainsi. En raison de l'origine religieuse de ce hameau, son nom doit être tiré de Saint Guiral, évêque de Béziers, dont le souvenir subsiste encore dans plusieurs appellations géographiques du département.

Vers 1820, lors de la construction de la route nationale de Bordeaux à Angoulême, les ouvriers chargés de bâtir les fondations devant la chapelle découvrirent « des sarcophages en pierre absolument semblables ( O. de Tranchère - Histoire de Guîtres). D'ailleurs la propriété enveloppant ce sanctuaire semble avoir appartenu, d'après la tradition, et à une époque reculée, aux abbés du couvent de Guîtres. Ils en auraient fait leur maison de retraite. La demeure très ancienne, a la forme d'une « bastide » girondine, type de construction étranger à la commune. Un fossé très large dont il reste encore des traces, entourait autrefois tout le domaine, d'une superficie de quarante hectares. Près du Lary, un « Grand - Etang » avait été creusé, il servait de vivier.

Une île était au centre avec un arbre chargé de chaînes pour amarrer les barques. L'arbre existait encore en 1877 au milieu d'un près avec des débris de chaînes rouillées. Il fut abattu cette année là par un terrible ouragan. La légende veut qu'un souterrain ait été creusé dans cette île pour aller aboutir à une source d'eau tiède appelée « font bouillant ».

Mais, comme ce souterrain aurait été obligé de passer sous le Lary, dans un sol marécageux, il est probable qu'il n'existe pas.

Aujourd'hui la coutume du pèlerinage de Montigaud tend à se perdre. On ne voit plus venir les habitants des environs comme autrefois. Seules les mamans y portent leurs nourrissons pour les préserver des maladies dangereuses et les rendre forts. D'après la tradition, si une jeune fille touche le « carrouil » ( verrou) de la porte d'entrée de l'église, elle prendra mari avant Noël. Si c'est une jeune femme, elle aura un bébé dans un an.

Il existe une statue en bois de un mètre de haut et peinte, placée sur un des piliers de l'église de la Vieille Gorce.

C'est une vierge assise, tenant sur ses genoux un enfant Jésus. « Les mains droites des deux personnages ont été brisées et remplacées par des appendices de mauvais goût ». Les accoudoirs du siège sont ornés de caissons losangés renfermant une fleur de lis, et l'escabeau est orné de roses. Cette statue du XV<sup>iem</sup> siècle est bien drapée, quoique d'un dessein assez faible. Elle est peinte et l'on a eu le bon esprit de ne pas l'affubler d'oripeaux, comme cela arrive si souvent ». (Léo Drouyn).



A la fin du XV<sup>iem</sup> siècle, le 14 mars 1497, un acte passé au sujet d'une contestation entre le seigneur de Fronsac et l'abbaye de Guîtres permet de retrouver parmi les signatures celle du frère Louis Arnoult, prieur de Lagorce, religieux du monastère. C'est vraisemblablement le plus ancien curé de la paroisse dont le nom ait été conservé.

Vers la moitié du XVI<sup>iem</sup> siècle, à la suite d'un édit de François I (23 mars 1542) élevant d'une manière excessive l'impôt sur le sel, tout le Sud de la Saintonge se révolte. « A la nouvelle de ces événements, le feu de la révolte attisé par les vexations incessantes des commis de la gabelle, gagna comme une traînée de poudre la Guienne et les contrées limitrophes, et une foule de révoltés, dont le nombre s'éleva, bientôt dit-on, à 40 000, s'assembla tumultueusement à Guîtres. Arrivés là, ils élirent leur chef un nommé Tallemagne » ( Histoire de Guîtres) ;

Parmi les révoltés qu'on appela bientôt les anti-gabeleurs ou les « Guitres » se mêlèrent de nombreux paysans de Lagorce. Les paysans de la Saintonge avaient dû traverser la commune pour aller élire Tallemagne et soulever la population sur leur passage.

Comme toutes les émeutes de manants, celle-ci échoua lamentablement. Par ordre de Henri II, la répression fut impitoyablement menée par Anne de Monmorency (1548).

Au temps des guerres de religion, Guîtres et Coutras furent deux centres importants du protestantisme. Il semble, devant l'absence totale de documents que les habitants de Lagorce soient restés étrangers à ces questions de doctrines. Les itinéraires des armées de Arnaud de Clermont (huguenot) et de Montluc (catholique) indiquent que la commune n'eut pas à souffrir non plus du passage de ces troupes.

Toutefois, Louis XIII, après la célébration de son mariage, retournant à Paris, passa par Libourne, Guîtres et Montguyon. Il traversa donc le territoire de Lagorce.

En 1637, le montant des tailles de la paroisse de Lagorce s'élevait à 1.258 livres I sol 4 deniers.

En 1649, par exception aux paroisses environnantes, elle ne donne pas de manœuvres pour travailler aux fortifications de Libourne alors que par suite de son imposition, elle aurait dû fournir au moins dix hommes. (Histoire de Libourne – Guinodie).

Dans la généalogie de la famille noble des Richons, nous retrouvons vers 1650 un second prieur de la paroisse. Il s'agit de François de Richon chanoine de l'église collégiale de Saint Seurin de Bordeaux, et prieur de Lagorce.

La commune paraît peuplée, car en 1665, son importance lui vaut un notaire : Jean Jay, de la famille du moulin de Chabreville.

En 1698, Claude Maraquier prend la succession du molinard (petit moulin) de « Gueyte s'il pleut » auquel sont attachés des droits de pêche, de fuie (petite construction en bois servant de pigeonnier ; par extension droit d'élever des pigeons) et de fuite d'eau (archives famille Jay).

Les troupes utilisant le passage de Guîtres à Montguyon campaient chez l'habitant et soulevaient. Leur venue constituait un véritable fléau pour les populations. Et ce mal était souvent répété. Un passage de troupe souleva particulièrement l'indignation des habitants de Lagorce puisque le souvenir nous en a été gardé par un acte notarié :

« Le 18 février 1667, une compagnie du régiment de Vendôme venait séjourner à Lagorce et donnant lieu par ses exigences, à une réclamation « en bonne et due forme » de la part du quêteur de la Rédemption » (histoire de Guîtres).

Il faut dire que certaines charges conféraient à leurs détenteurs le droit de ne point avoir à loger les soldats. Ces derniers, ainsi que le montre l'exemple de plusieurs cas, semblaient ne vouloir tenir compte d'aucun de ces privilèges. Ils devaient même préférer loger chez ces « exemptés » car la chère devait y être meilleure et le mobilier plus confortable.

Nous arrivons enfin à l'année 1706, qui marque le début des archives de Lagorce. Le vicaire de la paroisse, Espinasse, procède alors à toutes les cérémonies et signe tous les actes. Cette année là eut lieu le baptême de Thérèse de Beaupoil » de noble Raymond de Beaupoil, écuyer et de damoiselle Catherine de Saget ». Nous retrouvons du reste le nom de Raymond de Beaupoil le 31 juillet 1707 au baptême de Catherine Raillard. La famille de la Tour de Beaupoil étant originaire de Saint Magne, il est vraisemblable qu'il réside à Lagorce chez des amis ou des parents sans posséder aucun privilège dans la paroisse. Nous relevons également plusieurs fois vers 1770-80 le nom de la famille Ducoureck de Raquine, demeurant au village de Froid-Bouillon (aujourd'hui Frais-Bouillon) mais cette maison noble ne semble jouer aucun rôle dans l'histoire de la commune.

En 1707 apparaît le nom du curé dans un acte différent de ceux de l'Etat-civil : « Le 7 octobre 1707 sieur Gaspar Bardot, prêtre et curé de Saint Pierre de Lagorce est exclu par monsieur Brun, vicaire forain et les messieurs curés et vicaires soussignés... ». En 1708, le 8 juillet un acte de baptême mentionne le nom du sieur Gaspar Bardot « sieur chirurgien » comme parrain avec celui de Suzanne Roy, marraine. Enfin : « le quatrième de août (1710) sieur Gaspar Bardot et demoiselle Suzanne Roy ont reçu la bénédiction nuptiale, témoins Rémy Jay, lieutenant de Guîtres et sieur Estienne Leged Planche qui ont signé... ». Voici résumé par des actes un épisode intéressant de la vie d'un curé de Lagorce défroqué, marié et établi chirurgien dans la même paroisse. Il aura une fille et un fils Guillaume Bardot, également chirurgien et « bourgeois de Lagorce ».

Le nouveau curé, Bertrand le sera encore en 1737. Malheureusement, il y a un trou dans les archives de l' « Etat-civil » de 1737 à 1775, provenant sans doute des troubles de la révolution.

La commune doit se peupler rapidement : l'année 1707 compte 55 naissances pour 15 décès et 3 mariages. Parmi ces décès, nous trouvons les noms de plusieurs enfants en bas âge confiés à des paysannes par « l'Hospital de Saint Louis des enfants trouvés de Bordeaux ». Les habitants ne sont pas complètement illettrés : nombreuses sont les signatures de parents et de témoins.

L'hiver 1709 est terriblement meurtrier, venant après un été torride et très sec (livre de raison de Jean Jay) la disette règne : 46 décès (17 en 22 jours), 31 naissances seulement et pas de mariage. Les habitants désertent leur campagne et vont chercher protection auprès des bourgeois aisés de Coutras (Histoire de Coutras).

En 1716, nouveau vicaire : Messire Antoine Rastinhac docteur en théologie. Il devient en 1718 curé de la paroisse voisine de Bayas. En 1728, le prieur de l'abbaye de Guîtres : Guillaume de Paty l'accuse à tort du vol du calice. Monsieur de Tourny est obligé de régler le différent à la confession du plaignant. (Histoire de Guîtres).

Le sacristain André Odee, dont nous trouvons le nom à la fin de chaque note, a accompli son office de 1705 à 1737 (au moins). Le suivant est Jean Coulon, de 1775 à 1792.

Le registre ainsi que nous l'avons indiqué saute à l'année 1775.

Le curé est « noble messire Jean Baptiste de Roux de Moncheuil, écuyer », ancien prêtre du diocèse de Périgueux, ancien vicaire de la paroisse Saint Sulpice de Paris. Il remplit son office à Lagorce depuis 1768 (généalogie de la famille Jay). La misère règne dans le pays à nouveau. En 1778 : 61 décès contre 32 en 1776. L'Histoire de Guîtres indique également l'année 1765 comme ayant été aussi terrible par le froid et la disette que l'année 1709. Le curé Roux indiquant la profession et le domicile de ses ouailles, nous relevons des laboureurs, journaliers, métayers, vigneron, charpentiers de barriques, tailleurs d'habits et « bourgeois de Lagorce ».

D'une façon générale, tous les bourgeois signent au bas des actes. Les marchands ne doivent pas être nombreux : aucun n'est mentionné. Des hameaux qui paraissent importants : les vallées, les coudraies, le laquais etc... n'existent plus aujourd'hui, signe que la population a beaucoup diminué depuis.

Il y avait avant 1789 à Coutras sept foires par an et des marchés tous les Samedis (Histoire de Coutras) auxquels les lagorçais prenaient part. D'après les taxations faites en vertu d'ordres du roi, un ouvrier gagne par jour la valeur d'une paire de poulets, un journalier agricole gagne deux fois moins, une journalière quatre fois moins. A Coutras aussi est le siège du sénéchal, auquel ressort la justice ordinaire des paroisses environnantes (et de Lagorce).

Enfin c'est l'année 1789. Le registre de l'Etat-civil de Coutras mentionne l'épouvante qui bouleverse alors tout le pays environnant (30 juillet) une troupe de brigands (6 à 10.000 puis 20 à 30.000) ravage la région et approche à grands pas. Tous les clochers sonnent partout, le tocsin assemble le peuple... rien ne vient ! D'après la tradition, la grande peur de 89 eut pour conséquence de faire fuir certains habitants de Lagorce, qui ne revinrent que plusieurs années après. Ceux qui restèrent cultivèrent les terres des fuyards... et les

gardèrent. Voilà comment les vieilles mauvaises langues du pays expliquent la richesse de certaines familles...

L'« Histoire de Libourne » de Guinodie relate aussi un épisode de l'histoire de la commune : « il y avait un prier à Lagorce qui ne s'acquittait pas exactement de ses devoirs envers la paroisse. Les habitants exposèrent en 1789 qu'étant tenu de leur dire la messe matutinale, il ne remplissait pas cette obligation. Ils demandèrent qu'il remboursât deux mille livres pour tenir à la paroisse des deux cent cinquante livres qu'il devait donner chaque année pour un vicaire ». Il faut dire à la décharge de ce prêtre qu'il ne devait pas être très jeune, alors. Il était seul à desservir une importante paroisse. Nous avons une idée de son âge par ce fait : son frère cadet ex-capitaine d'infanterie, mourut au presbytère en 1792 à 61 ans (archives famille Jay-Dufresnoy). Du reste, en cette année 1792, il transforme la teneur de ses actes, donne le titre de citoyen à certains, et signe alors Roux, rector, tout court. Le dernier de ses actes est significatif : « ce jour 31 de décembre 1792, à onze heures du matin, l'an premier de la république s'est présenté devant nous : Roux, officier public de justice à Lagorce, district de Libourne, Pierre Berger, journalier, domicilié dans la présente municipalité, de quoi nous a déclaré... » C'est du reste le seul rédigé ainsi. Les archives de la commune sont ensuite muettes jusqu'en 1797. Les décès de 1792 montent à 72 (nombre jamais égalé) pour 80 naissances. Nous sentons que des désordres graves se sont passés.

François Chatagnier, bourgeois de Lagorce, procureur de la commune en 17xx est élu agent national l'an II de la république. Un acte d'arrestation trouvé dans les archives de la mairie : porte sa signature, ainsi que celle du maire : Arnaudin, et deux officiers municipaux : Ration et Gailh. Les autres officiers municipaux restent inconnus car ils ne savent pas signer.

Le dernier pèlerinage de Montigaud eut lieu en 1792. Nombreux vinrent les fidèles : du Périgord de la Saintonge, du Blayais.... Etc. Pendant la révolution cette chapelle fut conservée grâce à son isolement et à sa pauvreté. Un paysan cacha chez lui la statue miraculeuse jusqu'en 1801, date à laquelle Napoléon Ier rétablit l'exercice du culte.

En 1797- Trigand est agent municipal.

En 1798 – Gailh est agent municipal et Martinaud adjoint.

En 1800 Gailh devient maire et il est remplacé la même année par Sarpati, qui remplira sa charge pendant 25 ans. Son fils, Maximin Félix Sarpati, lui succède ensuite de 1825 à 1829.

En 1880 Jacques Fougerat est maire. Il devient adjoint en 1832, Antoine Jay membre de l'académie Française étant maire à sa place jusqu'en 1848.

« Jay (Antoine), littérateur et publiciste français né à Guîtres (Gironde) en 1770 , mort à Lagorce, au moulin de Chabreville en 1854. D'abord avocat, il parcourut l'Amérique du Nord de 1795 à 1802 comme précepteur des fils de Fouché, dont il avait été lui même l'élève, chez les oratoriens de Niort.

Il partagea avec Victorien Fabre le prix proposé par l'institut pour l'auteur du meilleur tableau littéraire du XIII<sup>iem</sup> siècle, et devint la même année directeur du journal de Paris. Il fonda le journal « Le Constitutionnel », qui fut un des organes de l'opposition libérale. Les principaux ouvrages sont : Conversion d'un romantique (1830), Les Hermites en prison ( 1823), Les Hermites en liberté (1824), Histoire du ministère du cardinal de Richelieu

(1815), Eloge de Corneille (1808), Eloges de Montaigne (18xx), Histoire moderne (1816), Le salon d'Horace Vernet (1822) (tableau généalogique Jay-Dufresnoy).

En 1848, Fougerat fils (Louis-Pierre) est maire. Un arbre de la liberté est planté solennellement à la croisée des chemins situés devant l'église. Cet arbre a été abattu la nuit du 4 février 1935 par un ouragan. Vers 1850, le pèlerinage annuel de Montignaud est en pleine décadence, quand une lettre pastorale du Cardinal Bonnet tente de lui donner un nouvel essor et institue une quête pour la construction d'une église (3 février 1852).

En 1852, Bertrand Goujon, maire, assemble le conseil et fait voter une somme de 6000 Frs Eugénie de Montijo, habilement pressentie offre 5300Frs. En 1853, une basilique de style roman est édiflée ; le clocher est haut de 25m, le sanctuaire long de 24m, large de 8m, haut de 10m. La statue célèbre occupe la même position qu'avant. Le 8 décembre 1853, l'église est inaugurée par le Cardinal Donnet et l'évêque de Tarbes.

Le 1<sup>er</sup> avril 1854, un décret institue la paroisse de Montignaud. L'impératrice visite le sanctuaire au début 1856, et demande au préfet de la Gironde, de Mentque, de faire faire un tableau de la vierge miraculeuse par un bon peintre (César Gue). Le tableau achevé est placé dans la chambre des couches de l'impératrice, quelques jours avant la naissance du prince Louis. En 1857, une tombola étant organisée pour décorer l'église, elle offre un vase de vermeil. En décembre 1859, Eugénie de Montijo ayant brodé un riche dais de brocart l'offre à la paroisse.



En 1855, Bellot François est maire, remplacé en 1865 par Chéri Largeteau, en 1868, par Guillaume Lohier. En 1871, les habitants du hameau de Laguirande, voulant arrêter les Allemands (au cas où ceux-ci viendraient à passer) établissent sur la route nationale, sur le pont « du pas du canon » une barricade. Ils entravent ainsi la circulation et procèdent même à des arrestations (notamment celle du sieur Levraut de Guîtres). Cet épisode assez comique mérite d'être noté...

En 1871, François Bellot est maire, en 1876 : Jean Baptiste Berteau. De 1880 à 1882, Gustave Dufresnoy chevalier de la légion d'honneur, directeur de la manufacture de tabac de Bordeaux dirige la commune. Il est le fils de Armand Petit-Dufresnoy, membre de l'académie des sciences, minéralogiste, et auteur de la carte géologique générale de France, il demeura quelque temps à Lagorce, au moulin de Chabreville. Gustave Dufresnoy est également le petit fils de Adélaïde Dufresnoy, poétesse, amie de Napoléon I<sup>er</sup> et de la reine Hortense ? Un coffret servant d'écritoire lui fut offert par la mère de Napoléon III. Il est aujourd'hui conservé précieusement par sa famille à Lagorce.

De 1882 à 1888, J.Oscar Lussac est maire, En 1889, Jean Rambeau succède, puis Bertrand Goujon en 1892. De 1896 à sa mort en 1917, Louis Gueydon, conseiller Général, parent aux précédents maires, A. Jay et G. Dufrenoy, dirige à son tour la commune.

La population de la commune s'est abaissée depuis le premier empire. Voici quelques chiffres : en 1806 : 1323 habitants ; en 1836 : 1257 habitants ; en 1856 : 1312 habitants ; en 1931 : 1023 habitants.

Le premier instituteur communal dont les archives de la mairie ont gardé le nom est Jean Baptiste Gannet, qui se marie à Lagorce en 1838. Il achète pour 100 Frs de matériel en 1838 : une chaire, 25 tableaux de lecture, 8 bancs. On se demande comment il pouvait enseigner avant. Enfin, en 1840, il achète pour 150Frs de matériel supplémentaire. En 1854, il fait construire , sur réclamation du curé, une cloison de bois de un mètre de haut pour séparer les garçons et les filles. Le 3 février 1865, au hameau de Laguirande, Mademoiselle Constace de Gernon, titulaire du brevet de capacité, fonde une école primaire libre (non professionnelle) à Laguirande. Son mari officier de santé, fonde une pharmacie au hameau de Launay. Enfin, en vue de remplacer l'instituteur communal le 8 octobre 1866, sœur Elisabeth, pourvue d'une lettre d'obédience des religieuses de l'«instruction de l'enfant Jésus» déclare fonder à son tour une école. Elle doit être accueillie car le 11 octobre le curé en personne se présente afin de remplir les formalités nécessaires auprès du maire : il déclare que cette école sera au presbytère, les travaux utiles seront effectués sans le consentement de la commune. Le conseil municipal envoie au sous-préfet de Libourne une délibération indiquant son refus, car il désire garder l'instituteur communal. Le sous-préfet répond «en priant le conseil municipal d'examiner avec toute l'attention qu'elle mérite cette question à laquelle le cardinal Donnet attache grand intérêt». Devant le silence du conseil, le sous-préfet passe outre. En 1880, avec sœur Ryssac, prend fin l'école libre de Lagorce ? Une institutrice communale : Mademoiselle Lucia Lanusse, prend la succession. Du reste, l'instituteur communal n'a jamais abandonné son poste, la fermeté du conseil ayant permis son maintien. En 1905, de superbes écoles furent construites : une au bourg, l'autre comprenant la mairie et deux classes au centre géométrique de la commune, au hameau de Montigaud.

Voilà résumée en quelques pages, l'histoire d'une petite commune de France, à laquelle s'intéressèrent pourtant d'illustres personnages comme l'académicien Antoine Jay, fondateur du « Constitutionnel », et l'impératrice Eugénie de Montijo.